

QUAND BRUNO LE MAIRE SOMME LES CHÔMEURS DE SE « SECOUER LES PUCES » EN DEMANDANT NOTAMMENT LA RÉDUCTION DES ALLOCATIONS POUR LES + DE 55 ANS, UNE RAISON DE PLUS DE SE MOBILISER.



Voilà que les choses se précisent encore, après avoir augmenté l'âge de départ à la retraite et mis mécaniquement de plus en plus de salariés en fin de carrière au chômage, Bruno Le Maire avec le gouvernement continue une politique ultra libérale de casse des droits des travailleurs. Après avoir dit aux français de « se secouer les puces » pour atteindre le plein-emploi, objectif du quinquennat, Il a annoncé vouloir réduire la durée d'indemnisation pour les chômeurs de plus de 55 ans afin de les inciter à reprendre un emploi.

Concrètement si la durée d'indemnisation pour les plus de 55 ans est rallongée à 27 mois contre 18 mois pour les autres actifs c'est qu'elle répond à la difficulté plus grande dans la recherche d'un emploi. Après 55 ans, la discrimination au recrutement est encore plus courante : 2 fois moins de réponses par candidature sont reçues.

Selon la DARES ils passent 713 jours en moyenne au chômage contre 320 jours pour les plus jeunes.

La CGT a alerté durant la lutte contre la réforme des retraites que celle-ci comme les précédentes aurait pour conséquences d'allonger la période durant laquelle les travailleurs ne sont ni en emploi, ni à la retraite, appelé aussi « sas de précarité ». Un rapport de l'IGAS de 2022 montrait que ce « sas de précarité » avait considérablement augmenté avec la réforme de 2010 décalant le départ à la retraite de 60 à 62 ans. Ainsi à 60 ans, 1 actif sur 2 seulement est en activité que ce soit à temps partiel ou à temps complet.

La réforme des retraites assortie de cette mesure va aggraver dramatiquement la paupérisation des plus de 55 ans tout en entraînant mécaniquement une baisse de leur future pension de retraite puisqu'il leur manquera des trimestres de cotisations.

Les propos de Bruno Le Maire sur le fait que les 27 mois d'indemnisation sont un moyen «de mettre à la retraite de manière anticipée les plus de 55 ans » sont une insulte à tous les salariés qui ne trouvent pas de travail dans cette tranche d'âge et qui se retrouvent dans une grande précarité en fin de carrière.

Ce n'est pas l'abaissement du temps d'indemnisation pour les moins de 55 ans qui va créer des emplois pour cette catégorie. Au contraire elle va les précipiter dans une plus grande précarité.

Cette mesure répond évidemment à l'accord sur l'assurance chômage et l'aggrave. Elle fait écho aux propos d'Olivier Dussopt qui a reconnu que les 440 millions d'économies sur les chômeurs seniors que l'accord prévoit sont un montant «conséquent qui correspond à ce que le gouvernement avait imaginé»

D'abord ils reculent l'âge de départ à la retraite, ils rabaissent ensuite les droits au chômage et au final, ça baisse les pensions, logique implacable. Le plan de destruction de nos droits sociaux continue à se déployer, jusque quand ? Les actionnaires seront évidemment contents, et ils seront bien les seuls, ils continuent à engranger les dividendes pendant qu'une grande partie de la population peine désormais à finir ses mois.

Cette mesure ne doit ABSOLUMENT pas être adoptée, elle est cynique, inique et totalement à contre-courant des besoins accrus en matière de droit au chômage. Si elle était appliquée elle ne viendrait qu'augmenter la pauvreté, mais c'est peut-être ça le seul vrai projet de ce gouvernement.

L'INSEE dans son rapport publié en novembre 2023 constate la hausse de presque 1 point (0.9) de la pauvreté en 2021. 14,5% de la population hexagonale est en situation de pauvreté contre 13,6% en 2020. La hausse est même de 1,9 points pour les chômeurs. Mais c'est encore eux qui sont stigmatisés et menacés par le gouvernement.

**C'EST JUSTE ABJECT, TOUS ENSEMBLE MOBILISONS NOUS POUR
CONTRENER CES POLITIQUES DE CASSE SOCIALE !**

**DÈS CETTE SEMAINE PARTICIPONS ET SOUTENONS LES DIVERSES
ACTIONS (BUREAUX D'EMBAUCHE...) ET RASSEMBLEMENTS DE
CE SAMEDI 2 DÉCEMBRE ORGANISÉS PAR NOS COMITÉS DE
TRAVAILLEURS PRÉCAIRES ET PRIVÉS D'EMPLOIS CGT ET DIVERSES
ASSOCIATIONS.**